



Dix neuf crèches dans la paroisse Saint-Félix

Arrivé dans la paroisse saint-Félix de Valois en septembre dernier, le père Arnaud Boré avait relancé en décembre l'installation de crèches dans les églises : une tradition vieille de 800 ans dans la religion chrétienne.

Ce fut un vrai succès avec 19 crèches réparties dans les différentes églises : certaines créées spécialement pour la circonstance, d'autres ressorties un peu des oubliettes et restaurées. Après la messe dominicale en l'église saint Nicolas, le père Arnaud a convié au presbytère, pour les remercier, toutes celles et ceux qui ont participé à cette animation dans leur paroisse. Pour décembre prochain certains ont émis le souhait qu'un circuit soit organisé pour permettre aux habitants de visiter plusieurs crèches le même jour.

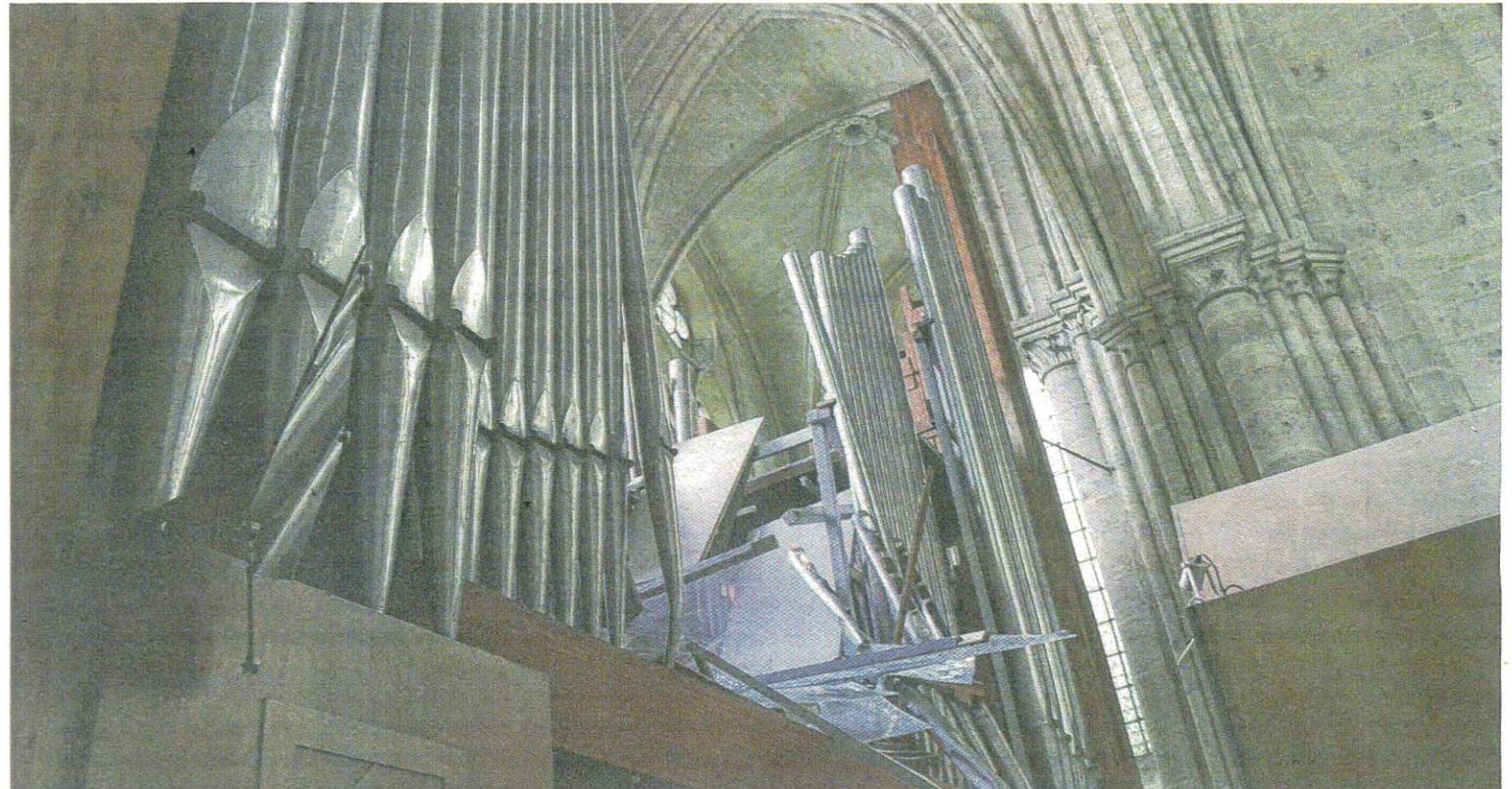
L'UNION

26/02/24 89

PATRIMOINE

Le chantier de reconstruction de l'orgue de la cathédrale va avancer cette année

SOISSONS Une souscription est en préparation pour lancer la reconstruction du grand orgue de la cathédrale. L'instrument avait été détruit en même temps que la rosace par la tempête Egon en 2017.



Le grand orgue de la cathédrale a été détruit en grande partie par les débris de la rosace en janvier 2017. R.H.

LES FAITS

Lors de la tempête Egon de 2017, la rosace de la cathédrale a volé en éclats, tout comme le grand orgue de Soissons qui se trouvait juste derrière. **La nouvelle rosace** a été reconstruite en totalité en décembre 2021. **La remise en état de l'instrument**, estimé à 4 800 tuyaux, n'a toujours pas débuté. **Le chantier devrait coûter** entre 1,5 et 2 millions d'euros.

LIEN ASSAILLY

« La « voix » de la cathédrale s'est tue il y a un peu plus de 7 ans. Depuis sa destruction par la tempête Egon, le grand orgue est toujours réduit au silence. Cependant sa reconstruction est en bonne voie et pourrait commencer cette année à une souscription. Une reconstruction qui ne se fera pas à minima, à l'image de ce qui a été fait pour la

rosace puisque l'instrument devrait être complètement restauré. « L'ambition de ce projet, dépassant le coût d'une simple « réparation » après sinistre, nécessite un sérieux coup de pouce », explique l'association Les Amis des orgues de Soissons dans sa dernière newsletter.

Une convention est donc en cours d'élaboration afin d'encadrer juridiquement cette collecte de fonds. « Elle est en cours de rédaction. Elle associera la Fondation du patrimoine, les services de l'État, l'association des Amis de la cathédrale et l'association Les Amis des orgues », décrit Florence De Vriendt, représentante du diocèse de Soissons. « Tout le monde est d'accord sur le principe, mais il faut mettre ça en musique. C'est la première fois qu'une souscription de ce type a lieu dans les Hauts-de-France. »

La restauration complète de l'orgue est estimée à environ 1,5 million d'euros. Afin que le son se propage davantage dans la nef, le cloisonnement des tribunes la-

Les études sur la restauration de ce grand orgue ont été menées, et l'ensemble de l'instrument démonté.

tribunes est envisagé. Cette opération ajouterait environ 500 000 euros au budget total. Le prix pour améliorer l'acoustique de cet instrument à vent qui compte 4 800 tuyaux. Actuellement, les études sur la restauration ont été menées, et l'ensemble de l'in-

strument démonté. « Les éléments attendent d'être transférés chez un facteur d'orgue. Ce sera un gros travail : entre le moment de l'appel d'offres (choix du prestataire, NDLR) et celui de la fin du chantier, il faudra compter environ 2 ans », calcule la représentante du diocèse de Soissons.

La souscription devrait être ouverte au public, mais aussi aux entreprises et aux fondations. En plus du démarchage, les associations partenaires devraient organiser des événements autour de la cathédrale et de son instrument, comme des visites ou des

concerts (il reste encore un deuxième orgue dans le chœur, NDLR). « La volonté sera de créer une animation autour de la collecte de fonds », commente Florence De

Si le chantier de l'orgue a pris du retard, c'est aussi en raison des gros travaux entrepris au sein de l'édifice religieux. Après la reconstruction de la rosace jusqu'à fin 2021 (2,6 millions d'euros), la réfection des toitures hautes ainsi que des vitraux du chœur et de la nef a débuté. L'enveloppe prévue pour ces travaux est d'environ 9,5 millions d'euros. ■

Un orgue assez exceptionnel

Lors des bombardements de 1914-1918, le grand orgue de la cathédrale de Soissons va être complètement détruit. Cependant au cours de la guerre, quelques éléments du buffet, comme les atlantes sculptés des tourelles, vont être sauvés. Ils sont aujourd'hui conservés au musée municipal de Soissons.

Après le conflit, la cathédrale, qui a subi d'importants dégâts, va être reconstruite en partie. La reconstruction d'un grand orgue est envisagée.

La Seconde Guerre mondiale éclate et reporte le chantier.

Après la Libération, Victor Gonzalez est retenu en 1954. Il signe là son dernier grand instrument. Ce sont d'ailleurs les membres de son atelier qui vont l'harmoniser (l'accorder en quelque sorte). Il est inauguré en mai 1956.

L'orgue présente 67 « jeux » (un jeu est une rangée de tuyaux dont le nombre correspond à l'étendue du clavier, permettant d'obtenir un timbre et une tessiture donnés) et compte environ 4 800 tuyaux. À titre de comparaison, l'orgue de Notre Dame de Paris, le plus grand de France, en compte 8 000.

L'UNION 27/02/24 59

ENSEIGNEMENT

Les coulisses de la fermeture du collège du Sacré-Cœur

LA CAPELLE Depuis le 6 février, la fermeture du collège du Sacré-Cœur mobilise les parents des élèves de l'institution qui font de nombreux reproches au diocèse de Soissons. Retour sur le contexte ayant entouré la décision de l'institution religieuse.

ARTHUR HOELTZEL

Il aura fallu un communiqué pour mettre le feu aux poudres du collège du Sacré-Cœur de La Capelle. Depuis le 6 février, date d'officialisation par le diocèse de Soissons de la fermeture de l'établissement à la rentrée 2024, les parents ne digèrent pas la décision. Premier reproche qu'ils font à l'institution: le manque d'avertissement avant la décision finale. «*Durant les dernières réunions auxquelles j'ai assisté, on savait qu'il y avait une baisse d'effectifs, mais jamais ils n'ont tiré la sonnette d'alarme*», affirme Sabrina Royer, parent d'élève à l'origine d'une pétition en ligne pour la sauvegarde du collège.

Laure Bahin, directrice diocésaine de l'enseignement catholique de l'Aisne, affirme pour sa part que le sort de l'établissement était en sursis depuis longtemps. «*Cela fait des années que l'OGEC [l'organisme de gestion de l'établissement catholique NDLR] était prévenu qu'il existait des fragilités*», assure-t-elle. Le 25 janvier, le Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique dans l'Aisne (CODIEC) a adopté la fermeture du collège par 25 voix sur 35.

«*Durant les dernières réunions, on savait qu'il y avait une baisse d'effectifs, mais jamais la direction n'a tiré la sonnette d'alarme*»
Sabrina Royer, parent d'élève

Finances, nombre d'élèves, d'établissements sur le territoire, démographie territoriale, beaucoup d'indicateurs étaient depuis des années dans le rouge selon la directrice. Des avertissements auraient été faits durant les trois dernières années lors «*des assemblées générales d'OGEC et durant les réunions avec les chefs d'établissements*». Autant d'alertes qui, selon Laure Bahin, auraient eu pour but «*de laisser une chance*» au collège de rebondir.

«*Il aurait fallu qu'on nous le dise*», rétorque Éric Potentier, le président de l'OGEC du Sacré-Cœur depuis juillet 2023. Il se dit «*surpris de n'avoir eu aucune information de fermeture*» depuis sa prise de poste, ni par le diocèse, ni par



Le collège du Sacré-Cœur de La Capelle devrait fermer ses portes à la rentrée 2024.

son prédécesseur.

Laure Bahin reconnaît sur ce point que «*des dysfonctionnements dans les relais*» faisant circuler l'information du diocèse vers les établissements concernés ont pu avoir lieu. Elle rejette néanmoins toute opacité dans le processus décisionnel. «*Le fait qu'en janvier le CODIEC [l'organisme qui a voté la fermeture du collège capellois] valide les fermetures et les ouvertures est connu de tous*», insiste-t-elle.

L'information aurait dû parvenir à l'établissement capellois car l'organisme étant composé des chefs d'établissements, des représentants de l'association des parents d'élèves, des enseignants, du diocèse.

Ce calendrier conduisait aussi la directrice à demander depuis trois ans les demandes de pré-inscription «*avant les vacances de Noël*». Un choix effectué afin de

mieux envisager l'avenir du collège avant ce vote.

VOLONTÉ DE MAINTENIR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Plus que le processus décisionnel, la gestion des événements par le diocèse est reproché par les parents d'élèves. «*Ils nous avaient dit que l'on devait s'adresser à Laure*

Bahin pour que tout soit réglé en interne», affirme Sabrina Royer. Un fait que réfute la directrice diocésaine de l'enseignement catholique. «*Le premier communiqué de presse est parti de nos services*», indique-t-elle, en signe de transparence.

Enfin la question de l'avenir de

l'institution en elle-même est sujette à crispation. «*Il ne faut pas se voiler la face, s'ils veulent fermer le collège, ils fermeront ensuite l'école*», regrette Christelle Genart une autre parent d'élève. Pour autant Laure Bahin assure qu'un fonctionnement de l'établissement sans le collège «*est possible*». Le diocèse a six écoles primaires accueillant des enfants sans avoir de collèges associés. Selon elle ces établissements ont selon elle «*une ambiance familiale, un accueil des plus petits*», comme au Sacré-Cœur de La Capelle.

Un argument qui ne convainc pas Éric Potentier. «*Le problème de fermer uniquement le collège est que l'on aura plus les subventions départementales*», explique-t-il. Retirer cette rentrée d'argent mettrait selon lui en péril le reste de l'établissement, désormais rétréci dans un bâtiment toujours aussi grand. ■

La santé financière du collège fait débat

Les finances du collège du Sacré-Cœur ont notamment contribué à acter la fermeture de l'établissement. Cela fait «*trois années que l'on perd de l'argent*», indique Laure Bahin. La directrice n'a pas souhaité cependant détailler la situation financière de l'établissement «*par respect de chacun*». Le constat est radicalement différent chez Éric Potentier, le président de l'OGEC, qui gère les finances de l'établissement. «*On est irréprochable au niveau financier, on a quatre mois d'avance sur notre trésorerie*», déclare-t-il. À cette situation financière s'ajoute un chèque de 70 000 euros qui allait être encaissé par l'établissement suite à la vente de terrains. Autre rentrée d'argent en vue: une hausse des dotations communales car «*le préfet a voté le doublement du coût des élèves*». Bien que la fermeture ait été retardée, la décision devenait inévitable pour Laure Bahin: «*si l'on ne prend pas cette décision maintenant, dans 18 mois on n'aura plus moyen de payer les salaires.*»